



INNOVER AUJOURD'HUI POUR PRESERVER DEMAIN

**SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
VIENNE BRIANCE GORRE**



**Borne monétique  
Locaux de SE3R à SAINT YRIEIX LA PERCHE**

***PROCES-VERBAL – REUNION DU BUREAU  
DU MARDI 10 SEPTEMBRE 2024  
N°04/24***

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 septembre, à 18 heures 00, les membres du Bureau du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoqués, se sont réunis au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président du Syndicat.

**Délégués présents** : MM. Maurice LEBOUTET, Jean Claude DUPUY, Gaston CHASSAIN, Jean DUCHAMBON, Christian LATOUILLE, Georges BEAUDOU, Jacques BERNIS, André DUBOIS, Lucien DUROUSSEAUD, Didier LEYRIS, Sébastien FISSOT, André SOURY, **membres du Bureau Syndical.**

**Délégués excusés ou absents** : M. Pascal THEILLET, MME Séverine DUREISSEIX, MM. Loïc GAYOT, Eric PAULHAN, Philippe ROUGERIE, Manuel VERGER, **membre du Bureau Syndical.**

**Assistent à la séance, invités par Monsieur le Président :**

*Mme Mireille GUILLOTEAU et M. Pascal DUBREUIL employés du SMAEP Vienne Briance Gorre.*

Monsieur Maurice LEBOUTET ouvre la séance à 18h00. Le Président excuse le membre absent ce jour.

-----

## **I. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE - APPROBATION DU PV DU BUREAU DU MARDI 11 JUIN 2024**

Monsieur André DUBOIS est désigné secrétaire de séance.

### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU SYNDICAL DU MARDI 11 JUIN 2024**

Le Président informe l'assemblée qu'à ce jour aucune remarque particulière sur le contenu de ce document n'a été formulée. Il demande donc aux membres présents s'ils ont une observation à signaler.

A la majorité des suffrages exprimés, le procès-verbal du précédent Bureau est adopté.

-----

## **II. DELIBERATIONS PRISES PAR LE BUREAU DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE FONCTIONS ET D'ATTRIBUTIONS**

- ✓ **Délib N°BS-2024-18 – Demande de subvention : renforcement et renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « Pont de l'Aiguille/Avenue de la Vienne » - commune de BOSMIE L'AIGUILLE – Programme 2025**

*Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :*

**Article 1** : décide de solliciter le Conseil Départemental de la Haute Vienne, pour l'attribution d'une subvention pour le programme prévisionnel de travaux de renforcement et de renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « Pont de l'Aiguille/Avenue de la Vienne » - commune de BOSMIE L'AIGUILLE – Programme 2025 dont le montant total s'élève à 84 862,40 € H.T. ;

**Article 2** : autorise Monsieur Le Président à signer tous les documents nécessaires ;

**Article 3** : dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2025.

- 
- ✓ **Délib N°BS-2024-19 – Demande de subvention : renforcement et renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « Avenue Pasteur » - commune de FLAVIGNAC – Programme 2025**

*Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :*

**Article 1** : décide de solliciter le Conseil Départemental de la Haute Vienne, pour l'attribution d'une subvention pour le programme prévisionnel de travaux de renforcement et de renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « Avenue Pasteur » - commune de FLAVIGNAC – Programme 2025 dont le montant total s'élève à 82 622,90 € H.T. ;

**Article 2** : autorise Monsieur Le Président à signer tous les documents nécessaires ;

**Article 3** : dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2025.

-----

- ✓ **Délib N°BS-2024-20 – Demande de subvention : renforcement et renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « rue du Lavoir Couvert » - commune du VIGEN – Programme 2025**

*Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :*

**Article 1** : décide de solliciter le Conseil Départemental de la Haute Vienne, pour l'attribution d'une subvention pour le programme prévisionnel de travaux de renforcement et de renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « rue du Lavoir Couvert » - commune du VIGEN – Programme 2025 dont le montant total s'élève à 63 735,80 € H.T. ;

**Article 2** : autorise Monsieur Le Président à signer tous les documents nécessaires ;

**Article 3** : dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2025.

-----

- ✓ **Délib N°BS-2024-21 – Demande de subvention : renforcement et renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « rues de Charly et des Hortilliers » - commune d'ORADOUR SUR GLANE – Programme 2025**

*Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :*

**Article 1** : décide de solliciter le Conseil Départemental de la Haute Vienne, pour l'attribution d'une subvention pour le programme prévisionnel de travaux de renforcement et de renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « rues de Charly et des Hortilliers » - commune d'ORADOUR SUR GLANE – Programme 2025 dont le montant total s'élève à 75 764,70 € H.T. ;

**Article 2** : autorise Monsieur Le Président à signer tous les documents nécessaires ;

**Article 3** : dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2025.

-----

- ✓ **Délib N°BS-2024-22 – Demande de subvention : travaux de dévoiement du réseau de distribution d'eau potable « rues de Charly et des Hortilliers » - commune d'ORADOUR SUR GLANE – Programme 2025**

*Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :*

**Article 1** : décide de solliciter le Conseil Départemental de la Haute Vienne, pour l'attribution d'une subvention pour le programme prévisionnel de travaux de dévoiement du réseau de distribution d'eau potable « TRANCORD » - commune de MARVAL – Programme 2025 dont le montant total s'élève à 25 633,71 € H.T. ;

**Article 2** : autorise Monsieur Le Président à signer tous les documents nécessaires ;

**Article 3** : dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2025.

- ✓ Délib N°BS-2024-23 – Demande de subvention : travaux de renforcement du réseau de distribution d'eau potable « rue des Grangettes et Lotissement de Chamboret » - commune d'AIXE SUR VIENNE – Programme 2025-2026



Jean DUCHAMBON s'interroge si c'est une priorité du Département suite aux réductions du budget du Conseil Départemental et pense qu'il faudrait s'assurer du versement des subventions. Pascal DUBREUIL rappelle que le Président du Département estime que le prix de l'eau potable n'est pas en adéquation avec le service proposé, que le prix est anormalement bas. Jean DUCHAMBON rappelle que l'effort sera supporté sur l'administré au final car ils mettront la pression sur la politique du prix de l'eau avant de verser des subventions. Pascal DUBREUIL rappelle qu'il y a toujours une enveloppe sur le petit cycle de l'eau au niveau départemental et que pour l'instant nous en sommes qu'au stade de demande de subventions. D'autre part il y a moins de demandes en attente dû aux études de transfert de compétences eau et assainissement aux communautés de communes pour le 1<sup>er</sup> Janvier 2026 dont les programmations d'investissements sont bloqués dans l'attente des résultats de la priorisation.

*Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :*

**Article 1** : décide de solliciter le Conseil Départemental de la Haute Vienne, pour l'attribution d'une subvention pour le programme prévisionnel de travaux de renforcement du réseau de distribution d'eau potable « rue des Grangettes et Lotissement de Chamboret » - commune d'AIXE SUR VIENNE – Programme 2025-2026 dont le montant total s'élève à 551 045,99 € H.T. ;

**Article 2** : autorise Monsieur Le Président à signer tous les documents nécessaires ;

**Article 3** : dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2025.

### **III. PREPARATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 25 SEPTEMBRE 2024 A 18 HEURES 30**

- 1) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**
- 2) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 25 SEPTEMBRE 2024**
- 3) CHANGEMENT DE DELEGUES**
- 4) DEMANDE D'ADHESION A L'ASSOCIATION DES COLLECTIVITES DE L'EAU POITOU- CHARENTES ET LIMOUSIN**



Gaston CHASSAIN demande si les services sont gratuits. Pascal DUBREUIL répond par l'affirmative. Gaston CHASSAIN demande comment cette association s'autofinance, Pascal DUBREUIL répond que c'est grâce aux cotisations des adhérents, 1 000 € quelque soit la taille de la collectivité, qu'ils sont en procédure de recrutement d'un agent pour répondre aux diverses sollicitations d'ici la fin de l'année.

Jacques BERNIS demande combien d'adhérents à ce jour compte l'association. Pascal DUBREUIL répond qu'il est en attente des statuts actualisés mais qu'il n'a pas connaissance du nombre d'adhérents.

Didier LEYRIS affirme qu'il faut beaucoup d'adhésions à 1 000 € pour pouvoir s'autofinancer. Gaston CHASSAIN demande si d'autres associations de ce type existent sur la France. Pascal DUBREUIL répond qu'à sa connaissance, il n'y en a pas pour travailler sur les PSE.

Jean-Claude DUPUY dit que la collectivité ne prend pas un très gros risque au vu du montant de l'adhésion.

Gaston CHASSAIN, à la lecture des statuts, s'inquiète du financement de cette association et du financement des charges de personnel.

L'assemblée à l'unanimité décide de retirer ce dossier de l'ordre du jour et de surseoir à la décision. Il sera soumis pour avis à une prochaine délibération à réception d'éléments complémentaires et des statuts plus avancés.

## **1) COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS**

### **a. Commission consultative du 10/09/2024**

**Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'eau Potable (RPQS)**

### **b. Commission de contrôle du 10/09/2024**

**Compte d'affermage du délégataire - Syndicat Vienne Briance Gorre - Exercice 2023**

**Compte Annuel de Résultat d'exploitation (CARE) - Exercice 2023**

## **2) DEMANDE D'ADHESION DE LA COMMUNE DE CHATEAU CHERVIX AU SMAEP VIENNE BRIANCE GORRE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2025**



Jean-Claude DUPUY dit que les abonnés vont payer plus cher quand ils seront à VBG. Maurice LEBOUTET confirme. Il y a effectivement une problématique au niveau des agriculteurs. Le plus gros des agriculteurs va payer une facture de l'ordre de 2 800 € au lieu de 2 000 € actuellement. Pascal DUBREUIL ajoute qu'ils avaient demandé une étude de lissage de l'augmentation tarifaire sur 2 ans. A ce titre, la commune souhaite verser de l'excédent pour compenser la perte financière, plutôt que d'accepter une augmentation des tarifs.

Maurice LEBOUTET dit que la commune doit accepter les règles de VBG, que c'est une commune qui est en régie et qu'il est moins difficile d'appliquer des tarifs différents. Ce serait une première pour VBG et que c'est discutable en termes d'égalité de traitement entre les collectivités déjà adhérentes. Il vaut mieux que ce soit la commune qui verse directement aux agriculteurs lésés et qu'elle prenne une délibération en ce sens.

André DUBOIS dit que si VBG réalise des travaux juste après leur adhésion, ils seront satisfaits. Les administrés comprennent mieux qu'une baisse des tarifs.

L'assemblée décide de modifier la délibération en ce sens et d'ajouter un article sur le rejet de la demande de lissage des tarifs.

## **3) MODIFICATION DES STATUTS DU SMAEP VIENNE BRIANCE GORRE SUITE A L'ADHESION DE LA COMMUNE DE CHATEAU CHERVIX**

## **IV. DELEGATION D'ATTRIBUTION ET DE FONCTION AU PRESIDENT**

### **1) ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE PERIMETRES D'OUVRAGES DU SYNDICAT VIENNE BRIANCE GORRE**

### **2) COMMANDES DIVERSES**

ENTREPRISE	OBJET	MONTANT H.T.
KOESIO Corporate IT	Commande ordinateurs portables	3 635,00 €
FAUCHER SAS	Manutention et transport silo - Station de SOLIGNAC	2950,00 €
AJS FORMATION	Devis - DCE station de neutralisation - commune de SAINT MATHIEU : relecture, amendement et correction	880,00 €
MATHIEU Contrôle nuisibles	Devis n°041232 produits bicoïdes intervention nuisibles	200,00 €
DEGOIS	Devis n°DE2402898 remplacement câble d'alimentation barrière haute	369,00 €
QUALYSE	Prélèvements et analyse - SOLIGNAC - nouvelle station	3199,43 €

-----

***L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 19h50.***

-----

Fait à AIXE SUR VIENNE, le 10 septembre 2024.